

Aide au retour concrète

Tunisie

Au printemps 2012, M. A. a décidé de retourner volontairement dans son pays d'origine, la Tunisie. Il envisageait d'y ouvrir une poissonnerie ce qui lui offrirait de nouvelles perspectives et faciliterait sa réintégration en Tunisie. L'Office fédéral des migrations (ODM) lui a donc accordé une aide à la réintégration pour réaliser son projet. M. A. est retourné en Tunisie en mars 2012 où il a ensuite contacté l'office de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Tunis.



M. A. a visité l'OIM Tunis qui lui a expliqué la marche à suivre de l'aide à la réintégration. Après avoir soumis tous les documents nécessaires, M. A. a pu mettre sur pied sa poissonnerie. Tout au long de la mise en œuvre, M. A. a pu compter sur le soutien de l'OIM Tunis qui a fait les paiements directement aux fournisseurs. Grâce à l'aide à la réintégration, M. A. a pu se procurer deux réfrigérateurs pour les poissons et une balance électronique.



M. A. n'a pas eu de problème avec la réalisation de son projet. En décembre 2012, les collaborateurs de l'OIM Tunis ont visité M. A. dans son magasin. M. A. est très satisfait de sa situation actuelle car il est financièrement indépendant et sa vie est plus stable qu'avant son départ à l'étranger. De plus, M. A. prévoit d'agrandir sa poissonnerie dans un futur proche.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.